

COMPTE RENDU de la RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2009

L'an deux mille neuf, le vingt et un décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LEMOINE, Maire.

Etaient présents : Messieurs BLEUZEN Jean-Claude, HAUTEKIET Gilbert, MATTLE Michel, ANDRIEU Luc, CROCHET Cédrik, DUVAL Jacques, MOREAU Alain, ODINET Jérôme, VERROLLES Christian, Mesdames CHOUBRAC Claudine, BARRE Claudine, COBO Evelyne, LECOMTE Catherine.

Absents excusés :

Madame ROUZIER Martine ayant donné pouvoir à Monsieur Michel MATTLE

Madame PICAULT Isabelle ayant donné pouvoir à Monsieur Cédrik CROCHET

Mesdames ALEXANDRE Estelle, FERRER Nathalie

Absent :

Monsieur CORBET Christophe

Secrétaire de séance : Luc ANDRIEU a été élu Secrétaire de séance.

Lecture du dernier P.V. : Le procès verbal de la réunion du 24 novembre est adopté à l'unanimité, aucune remarque n'étant faite.

1/ AFFAIRES FINANCIERES

✓ **Décision modificative budgétaire n°5**

Le Conseil Municipal adopte une série de réajustements (en plus ou au moins) sur plusieurs comptes, le tout s'équilibrant et ne modifiant donc pas l'équilibre budgétaire global.

✓ **Subvention complémentaire à la Mission Locale de l'Agglomération**

La population officielle de la commune étant de 1679 habitants en 2009, la subvention à la Mission Locale étant calculée sur le nombre d'habitants, le conseil décide le versement d'un complément de subvention de 41.04 €

2 / CIMETIERE

Un point est fait sur l'avancement de cette affaire:

- un logiciel a été acheté permettant la création d'une base de données recensant toutes les concessions en lien avec les emplacements sur le plan numérisé du cimetière.
- Un certain nombre de tombes au fond du cimetière étant dans un état d'abandon et vu le nombre restreint d'emplacements libres, il est décidé de lancer la procédure de reprise de concessions. Il s'agit d'une procédure longue et assez coûteuse, à mener de façon très rigoureuse pour respecter la réglementation. Après consultation, l'organisme OGF a été retenu. Il sera procédé à une reprise annuelle d'une trentaine de tombes, ceci sur plusieurs années. Le coût de la prestation est d'environ 8 400 € par an. A cela, il faudra ajouter le coût d'évacuation des pierres tombales.

Parallèlement, au vu de l'augmentation du nombre d'incinérations pratiquées lors des décès, il apparaît nécessaire de créer au sein du cimetière un jardin du souvenir et un columbarium. Le conseil retient un modèle présenté par O.G.F., comprenant 12 cases, avec un jardin du souvenir, un banc en pierre et une stèle où seront inscrits les noms des personnes dont les cendres auront été dispersées. Le coût prévisionnel est de 12 000 €.

Le conseil municipal donne également son accord pour que soient demandées toutes les subventions possibles, auprès de l'Etat et du Département, avec si nécessaire une demande de dérogation, pour que ces travaux soient réalisés en 2010.

3/ QUESTIONS DIVERSES

- **Acquisition du terrain retenu pour les ateliers municipaux**

Monsieur le Maire expose les difficultés rencontrées pour l'acquisition de la parcelle retenue pour la construction des ateliers.

- **Rencontre avec l'association des riverains de la rue aux Juifs**

Monsieur le Maire et Monsieur BLEUZEN rendent compte de la rencontre qui s'est déroulée avec des représentants de l'association le 16 décembre dernier.

Le conseil municipal retient la suggestion d'implantation d'un miroir à l'angle des rues des Pommiers et de la Bellevue, sous réserve de faisabilité.

- **Report du vendredi de l'Ascension 2010 aux écoles**

Le Maire informe le Conseil de la demande formulée par les directeurs d'école. Les instituteurs et une majorité de parents sont favorables à ce report. Le personnel communal concerné sera consulté.

- **Subvention**

Le Département de la Seine Maritime octroie une subvention de 404 € pour la classe de neige 2009.

- **Travaux de voirie 2010**

Les travaux proposés à la Communauté de Communes pour 2010, sont les suivants : rue de la Haisette, réfections ponctuelles rue du Quesnay et rue des Pommiers sur les parties très dégradées.

- **Compte rendu de différentes réunions**

Monsieur le Maire fait un compte rendu des différentes réunions et assemblées générales qui se sont tenues depuis la dernière réunion de conseil.

La séance est levée à 22h35